



DOSSIER DE PRESSE

Sécurités
L'État en Charente sur tous les fronts
Bilan de l'année 2015

9 mars 2016

I- L'ÉTAT D'URGENCE

L'année 2015 a été marquée par les violents attentats qui ont frappé notre pays en janvier et en novembre dernier. L'ensemble des services de l'État est fortement mobilisé pour assurer la sécurité de tous les citoyens en Charente. L'état d'urgence, décrété le 14 novembre 2015 et prorogé les 20 novembre 2015 et 19 février 2016, dessine le cadre juridique pour assurer cette sécurité renforcée.

• *L'application de la loi*

Les services de l'État, de la justice ainsi que les forces armées se sont réunis dès le 14 novembre au matin à la préfecture afin de définir la stratégie de sécurité appropriée. Le 20 novembre, le préfet de la Charente a réuni les maires du département, en présence des parlementaires, afin de les informer sur la mise en œuvre de l'état d'urgence, de ses conséquences et des mesures prises dans le département de la Charente.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi, le préfet de la Charente a ordonné, à ce jour, **11 perquisitions administratives dans le département**. Ces opérations ont été effectuées dans des locaux pour lesquels il existait des raisons sérieuses de penser que ceux-ci étaient fréquentés par des personnes dont le comportement était susceptible de constituer une menace pour l'ordre et la sécurité publics.

Ces perquisitions ont abouti à la découverte d'armes et une arrestation suivie d'une reconduite à la frontière.

Ces procédures sont menées de manière concertée avec l'ensemble des forces de l'ordre, ainsi qu'avec les services de la préfecture de la zone de défense, dans le respect des droits individuels, et de la réglementation en vigueur, et dans la mesure du possible, en conformité avec les règles s'imposant aux procédures judiciaires.

• *La prévention du basculement dans la radicalisation*

Au niveau national, un numéro vert (**0 800 005 696**) a été mis à disposition des familles et des proches par le Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation.

Une campagne d'affichage a été lancée par le ministère de l'Intérieur pour relayer l'information du numéro vert et a été relayée par la préfecture. Des affiches et dépliants ont été diffusés dans des structures accueillant du public.

Pour suivre au mieux les personnes signalées comme étant en voie de radicalisation ainsi que leur famille, **une cellule de suivi à caractère social** a été mise en place dans le département pour assurer une prise en charge adaptée à chaque situation. **Une réunion hebdomadaire de suivi** des personnes signalées est organisée pour assurer les échanges d'information entre les services.

Le Gouvernement a lancé une campagne de sensibilisation pour mieux préparer et protéger les citoyens face à la menace terroriste. L'affiche "réagir en cas d'attaque terroriste" donne des instructions pratiques qui s'articulent autour du triptyque: "s'échapper, se cacher, alerter". Placée du point de vue de l'individu, elle permet à chacun de connaître, comprendre et assimiler en amont les comportements de base à tenir en pareille situation.



II- LES CHIFFRES DE LA DÉLINQUANCE

De nouveaux outils

Ils sont désormais élaborés de manière indépendante, par un service statistique dédié, au statut garantissant de toute instrumentalisation. Ce service statistique ministériel, créé en octobre 2014, est composé de statisticiens, dirigés par un inspecteur général de l'INSEE et a pour mission **de garantir la sincérité et la fiabilité du dispositif** de remontées statistiques et de production des données, conformément aux exigences de la statistique publique. Il est désormais le seul responsable des chiffres publiés.

Ce nouvel outil, associé à de nouveaux logiciels de rédaction des plaintes pour la gendarmerie et la police, intégrant un module statistique performant, permet de livrer des données statistiques robustes et fiables et de bâtir une analyse objective.

3 grandes évolutions sont à relever dans les chiffres de l'année 2015

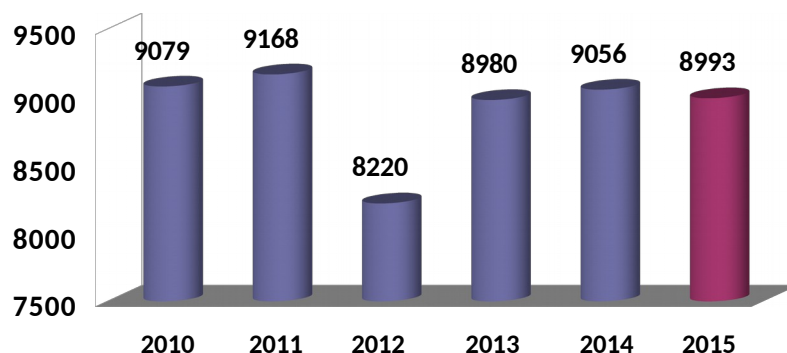
> **La délinquance d'appropriation** - vols en tous genres et cambriolages - **a globalement diminué** ;

> Les **atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes (AVIP)**, générée essentiellement par l'augmentation de certaines formes de délinquance peut-être moins visibles, mais qui constituent de véritables pathologies sociales, ont continué à augmenter en 2015. L'évolution des coups et blessures volontaires et des menaces, comme celle des atteintes sexuelles" souvent commises dans le cadre familial, constitue ainsi un sujet de préoccupation très sérieux ;

> **Les escroqueries et infractions économiques et financières (EIEF) se sont stabilisées.**



Les atteintes aux biens (AAB)

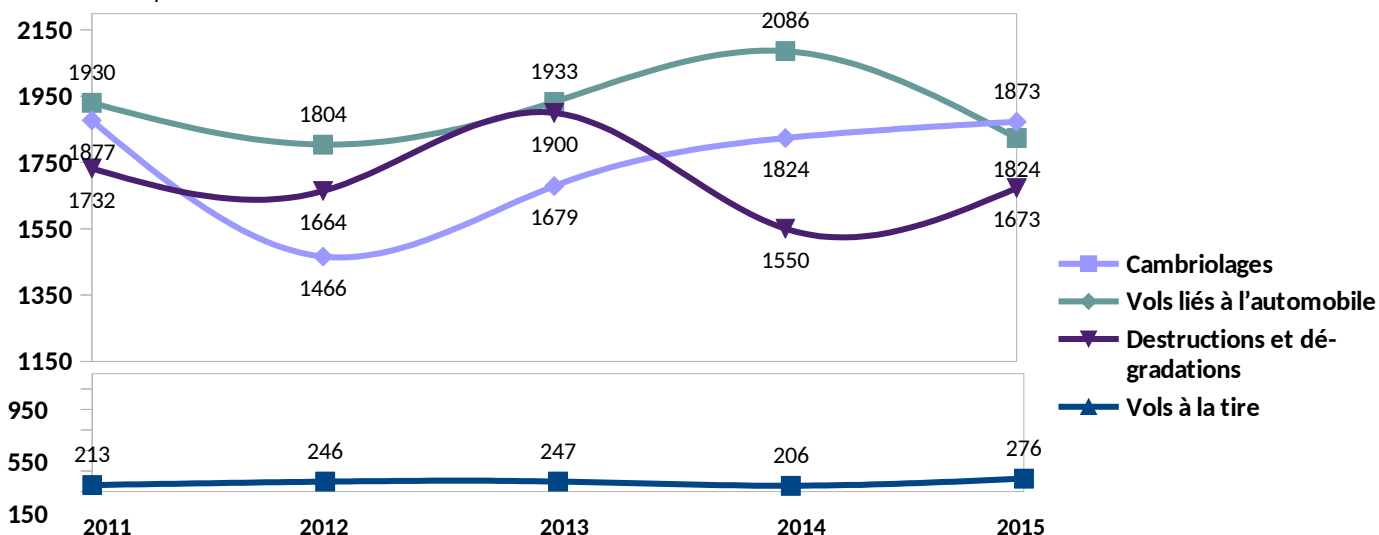


Cet indicateur regroupe les crimes et délits visant les biens d'autrui, c'est-à-dire les cambriolages, les vols et les destructions ou dégradations de biens.

Avec 8 993 faits constatés en 2015, les atteintes aux biens enregistrent une baisse globale de 0,70%, soit 63 faits de moins. Cependant, la situation est contrastée car, alors que les AAB ont légèrement augmenté en zone urbaine (+3,57 % soit 164 faits, dont 122 en zone police), elles ont diminué de 5,09 % en zone rurale (baisse de 227 faits).

- Le nombre de vols commis avec une arme est en nette régression (-53,33%, soit 8 faits de moins qu'en 2014), il en va de même pour les vols violents commis sans arme (-7,10 %, soit 9 faits de moins qu'en 2014).
- Le nombre de cambriolages, axe prioritaire de l'action de la police et de la gendarmerie, augmente de +2,69 % ce qui représente 49 faits supplémentaires à l'échelle du département. Cette évolution résulte d'une baisse de 0,45% (-3 faits,) en zone urbaine (-43 faits pour la zone police) et d'une hausse de 4,48% (+ 52 faits) en zone rurale. C'est au niveau des cambriolages des locaux industriels, commerciaux que la hausse est la plus marquée en zone rurale alors que les cambriolages de locaux d'habitation régressent en zone urbaine.
- Les vols liés à l'automobile sont orientés à la baisse (-12,56% soit -262 faits). Les vols d'accessoires sur les véhicules et les vols à la roulotte sont respectivement en baisse de 18,91% (- 111 faits) et de 13,48% (-131 faits). En revanche, les vols de véhicules motorisés à 2 roues sont en hausse de 8 % soit +16 faits.
Ce type de délinquance, notamment les vols à la roulotte commis dans les véhicules en stationnement, constituent une préoccupation majeure pour nos concitoyens car ils touchent à la mobilité et à un bien parfois difficilement acquis. Un certain nombre de ces faits pourraient être évités par une vigilance accrue de leurs propriétaires.
- Par ailleurs, on recense 2 508 vols simples au préjudice des particuliers (vol à la tire, vols simples dans les locaux privés ou publics) : l'augmentation des vols à la tire (276 faits contre 206 en 2014) fait évoluer cet indicateur à la hausse. En revanche, les autres vols simples (à l'étalage, sur chantier et autres)...

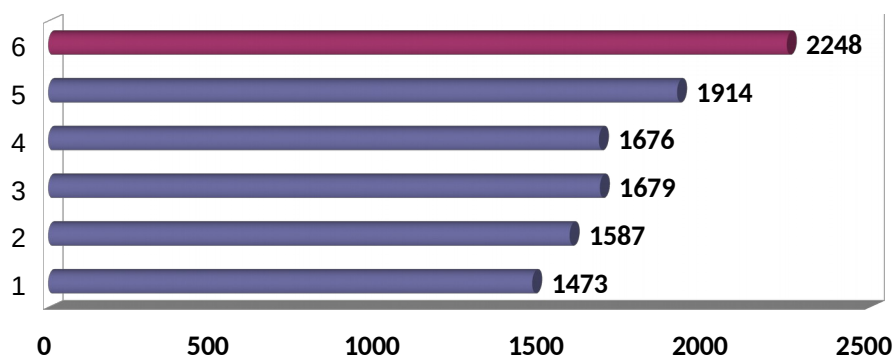
Le nombre de faits de dégradation commis contre les biens est en hausse de 7,94 % sur un an : (1 673 faits en 2015 contre 1 550 en 2014). 80 % de ces faits (1332) ont été recensés en zone police. Ils sont commis essentiellement sur des biens et véhicules privés.



Avec un taux de 25,43 faits pour 1000 habitants, la Charente se situe comme en 2014, à la 50ème place sur 96 en matière d'atteintes aux biens et à un niveau inférieur au taux national : 34,27 pour 1000 habitants.

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP)

Cet indicateur est constitué de quatre catégories d'infractions : les violences physiques crapuleuses, les violences physiques non crapuleuses, les violences sexuelles et les menaces de violence.

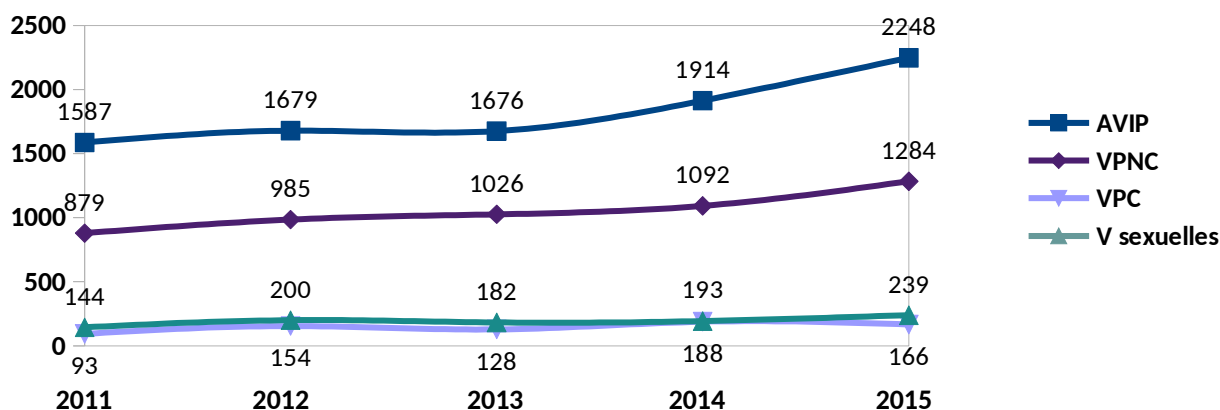


À l'instar de l'année 2014, **les atteintes volontaires à l'intégrité des personnes (AVIP) continuent de progresser et connaissent une augmentation globale de +334 faits, soit +17,45 %.**

La majorité des faits enregistrés ne sont pas crapuleux et les violences intrafamiliales constituent un poids important des AVIP.

- **Les violences physiques « non crapuleuses »** (coups et blessures volontaires, violences infra-familiales) **progressent de 17,58 %** à l'échelle du département **avec 1 284 faits recensés en 2015** contre 1 092 en 2014. Ces violences ont tendance à augmenter plus sensiblement en zone urbaine, ainsi qu'en témoigne l'évolution défavorable des coups et blessures volontaires, très majoritairement commis dans la sphère familiale (1000 faits constatés soit + 145 faits dont 110 en zone police). Les coups et blessures volontaires représentent 77,88 % de cette catégorie de violences.
- **Les violences à dépositaires de l'autorité** progressent également d'un tiers, en passant de 83 à 108 faits.
- **Les violences physiques « crapuleuses »** (vols avec violence principalement) restent marginales en nombre de faits. Considérées dans leur globalité, elles **reculent de 9,78 %, passant de 188 à 166 faits.**
- **Les violences sexuelles** : 239 faits ont été portés à la connaissance des services de police et de gendarmerie, soit une hausse de 46 faits. Cette évolution est imputable aux 113 faits constatés de *harcèlements et autres agressions sur des personnes mineures* (contre 71 faits en 2014). Les efforts d'information et les différents dispositifs mis en place permettant d'accompagner et de prendre en charge les victimes peuvent expliquer en partie la hausse des plaintes enregistrées.
- **Les menaces pour violence** : une hausse de ces délits est constatée puisque 559 menaces et chantages ont été enregistrés en 2015 contre 445 en 2014. Les menaces de violence témoignent souvent d'une perte de repères sociaux de leurs auteurs dont le passage à l'acte est influencé par la consommation d'alcool ou de stupéfiants.

Atteintes volontaires à l'intégrité physique



Avec un taux de 3,58 pour 1000 habitants, le département de la Charente se situe au 53^{ème} rang national sur 96 en matière d'AVIP (taux national : 4,51 pour 1000 habitants).

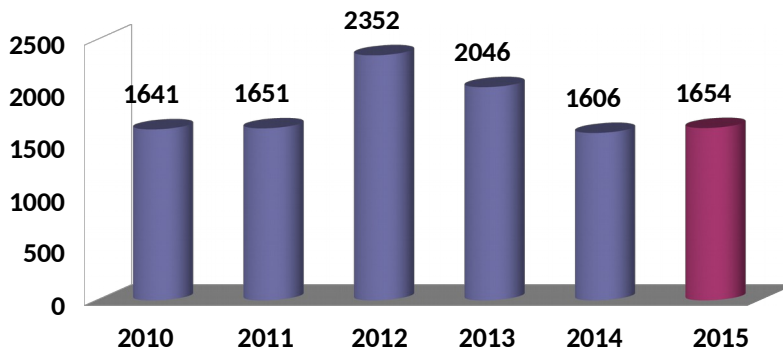
Les escroqueries et infractions économiques et financières (EIEF)

Cet indicateur rassemble les infractions de délinquance dite astucieuse (escroqueries et abus de confiance, faux en écriture, chèques et carte de crédit) et les infractions économiques et financières (contrefaçons, délits en matière économique et financière, infractions à la législation du travail).

En 2015, les escroqueries et infractions économiques et financières enregistrent **une hausse de 2,99 %** : leur nombre passe de 1 606 à 1 654 soit + 48 faits .

Cette évolution est largement imputable à l'augmentation des **escroqueries et abus de confiance** (+ 57 faits en zone gendarmerie), et à celle des utilisations frauduleuses de chèques volés (+40 faits en zone police).

On note une progression des faits réalisés au moyen d'internet. Le développement de ce type de délinquance suit directement celui du e-commerce des sites de rencontre, mais bénéficie également de la vulnérabilité de victimes naïvement exposées sur des réseaux sociaux.



Avec un taux de 4,75 pour 1000 habitants, le département de la Charente se situe au 51^{ème} rang national en matière d'EIEF. Ce taux se maintient au dessous du taux national (5,91 pour 1 000).

Lutte contre les trafics et l'économie souterraine

Les infractions relevées aux stupéfiants sont en recul :

	Faits constatés			Faits élucidés			Personnes mises en cause		
	2014	2015	Variation	2014	2015	Variation	2014	2015	Variation
Trafic et revente sans usage de stupéfiants	11	8	-27,27%	16	7	-56,25%	26	8	-69,23%
Usage-revente de stupéfiants	77	118	53,25%	81	101	24,69%	86	86	0,00%
Usage de stupéfiants	602	553	-8,14%	610	560	-8,20%	592	497	-16,05%
Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	17	12	-29,41%	17	12	-29,41%	16	9	-43,75%
Total de l'indicateur	707	691	-2,26%	724	680	-6,08%	720	600	-16,67%

En 2015, l'activité des services a été prioritairement orientée dans la lutte contre les trafiquants, nécessitant des investigations longues et complexes, ainsi qu'un investissement conséquent en enquêteurs.

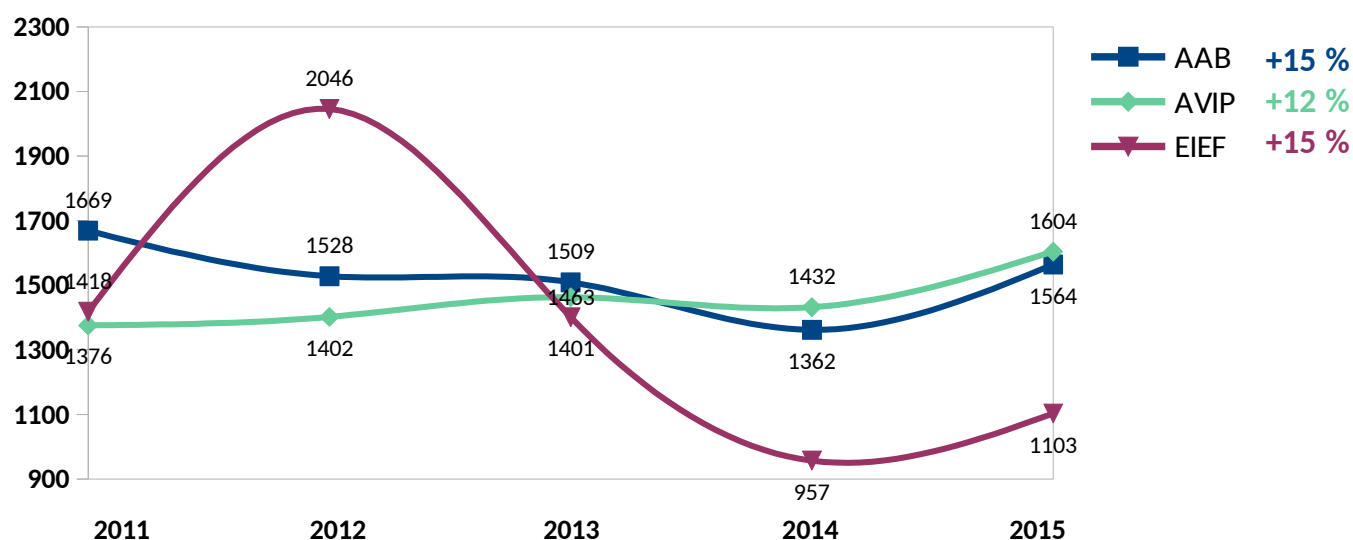
Les importantes saisies opérées par les services d'enquête, lors de leurs investigations (107 au total) ou d'opérations « coup de poing » confirment l'ancrage de l'agglomération d'Angoulême comme base régionale d'envergure pour le trafic de drogue :

430 kg de cannabis, 15 kg d'héroïne, 81 718€ d'avoirs en numéraire.

Des indicateurs d'activité des services à la hausse

- **Le nombre de faits élucidés par les services est en hausse de 8 %**

Nombre de crimes et délits élucidés par les forces de sécurité	2011	2012	2013	2014	2015	%
		6595	6820	6114	5790	6262



AAB : atteintes aux biens - AVIP : atteintes volontaires à l'intégrité physique - EIEF : escroqueries et infractions économiques financières

- **Les taux d'élucidation**

	2014	2015	Évolution
AAB	15,15%	17,39%	+2,24 points
dont cambriolages	12,81%	17,93%	+5,12 points
AVIP	78,94%	71,35%	-6,89 points
EIEF	62,30%	69,32%	+7,02 points

Les taux d'élucidation des AAB et EIEF sont en hausse et celui des AVIP est en baisse de 6,89 points.

- **Les personnes mises en cause**

5068 personnes mises en cause en 2015 contre 4996 en 2014, soit une hausse de 1 %.

- > Augmentation de 3 % des mises en cause pour les AAB (1474 personnes mises en cause en 2015 contre 1428 en 2014).
- > Augmentation de 3 % des mises en cause pour les AVIP (1367 personnes mises en cause en 2015 contre 1323 en 2014).
- > Hausse de 24 % pour les escroqueries et infractions économiques et financières (366 en 2015 contre 296 en 2014).

La coopération renforcée mise en œuvre depuis plusieurs années dans le cadre des instances de prévention entre l'autorité administrative, l'autorité judiciaire, les forces de l'ordre et les collectivités locales s'est poursuivie en 2015 avec l'objectif de placer la population au cœur des messages de prévention.

- 1 La remise à plat des conventions de coordination passées entre la police nationale et les polices municipales.** Ces conventions établissent les modalités de coordination entre les forces de police municipale et de la police nationale et instaurent une coopération opérationnelle renforcée en matière de partage d'informations, de vidéo protection, de prévention des violences urbaines et de protection des personnes vulnérables.
huit conventions sont signées à ce jour : Angoulême, La Couronne, l'Isle d'Espagnac, Soyaux, Barbezieux-Saint-Hilaire, Châteauneuf-sur-Charente, Fléac et Nersac. Cinq nouvelles conventions sont en cours de rédaction pour les communes de Cognac, Chateaubernard, Magnac sur Touvre, Vars et Saint Yrieix.
- 2 Le partenariat aux conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (C.L.S.P.D) mis en place dans 7 communes ;**
- 3 Le déploiement du dispositif « Alerte-commerces » mis en œuvre en Charente depuis le 24 juin 2013,** avec la coopération des CCI de Cognac et d'Angoulême, avec pour objectif de mieux protéger les commerces de proximité et faire face aux actes délictueux dont ils sont victimes, en ville comme en zone rurale. Ce dispositif a déjà recueilli l'adhésion de **près de 160 commerçants**.
- 4 La signature de 18 nouveaux protocoles « participation citoyenne » :** ce dispositif consiste à mobiliser la vigilance solidaire des habitants en vue de prévenir la commission d'actes infractionnels, sous le contrôle des forces de l'ordre et du maire de la commune engagée dans cette démarche. **Au total 34 protocoles de ce type ont été signés en Charente. Les premiers retours d'expérience sont positifs.**
- 5 L'amplification des actions de sensibilisation de la population aux risques encourus en matière de délinquance** en portant l'effort en direction des personnes les plus vulnérables (personnes âgées, mineurs, scolaires) à travers des campagnes de presse, d'interventions dans les établissements scolaires ou de démonstrations, notamment lors des rencontres de la sécurité.
- 6 Le développement de la vidéoprotection :** les communes, conseillées par les référents sûreté de la police et de la gendarmerie continuent à investir en matière de vidéo-protection, y voyant un moyen d'assurer, en complément de la présence humaine, une fonction de dissuasion du passage à l'acte après les communes de La Couronne, Jarnac, Marthon et Soyaux en 2014, trois nouvelles communes et un EPCI se sont engagés dans cette démarche en 2015 : Angoulême, Barbezieux, Chasseuneuil et la CDC Bandiat-Tardoire.



Le groupement de Gendarmerie départementale de la Charente a déployé, le 6 octobre 2015, une application gratuite pour smartphone dénommée « Stop Cambriolages ».

Cette application complète les dispositifs déjà mis en œuvre pour sensibiliser les particuliers et les commerçants et les aider à se prémunir contre les cambriolages.

III- LES CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Une hausse du nombre de tués sur les routes

	2014	2015	Évolution
Accidents corporels	205	171	↘ -16,6%
Accidents mortels	14	20	↗ +42,8 %
Blessés	274	229	↘ -45 blessés
Tués	14	21	↗ + 7 morts

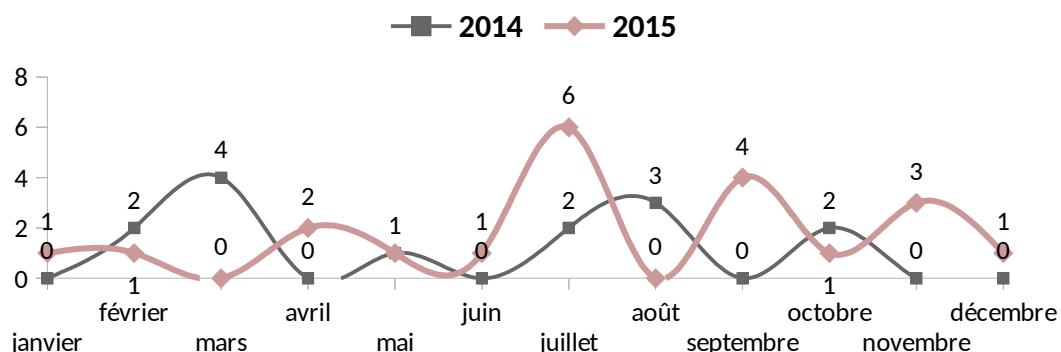
21 personnes ont perdu la vie sur les routes de Charente contre 14 en 2014, soit 7 victimes de plus.

La mortalité est en augmentation de 50 % par rapport à 2014, et en baisse de 8,6 % par rapport à 2013 et de 16 % par rapport à 2012.

Ce bilan aurait pu être bien plus lourd avec le drame évité de justesse le 8 novembre à Étagnac grâce au sang-froid des accompagnateurs de l'équipe minime de rugby de l'A.S. Cognac, qui a permis d'évacuer juste avant son embrasement, l'autocar les transportant.

De façon générale, un relâchement des comportements sur la route a été observé à partir de l'été : **trois mois** (juillet, septembre, novembre) **concentrent 60% des accidents mortels et 62 % des décès.**

Évolution du nombre de tués sur l'année



	France	Évolution
Accidents	56109	-3,60%
Tués	3464	2,40%
Blessés	70442	-3,60%

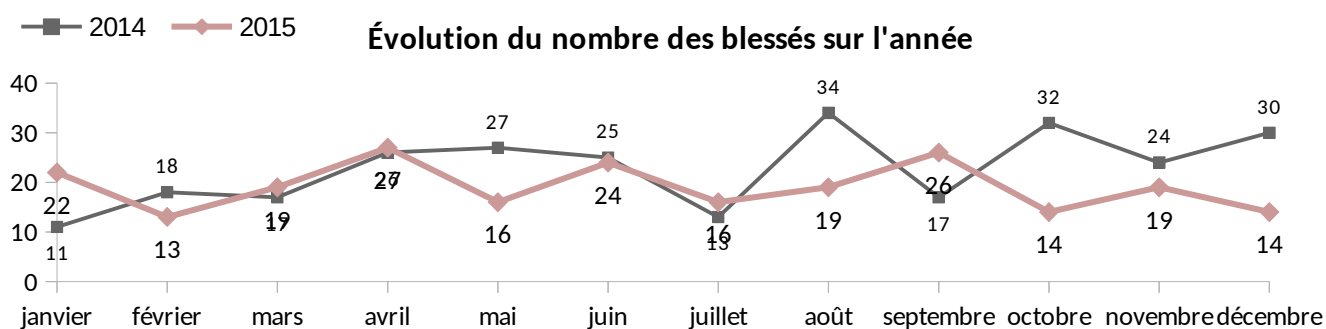
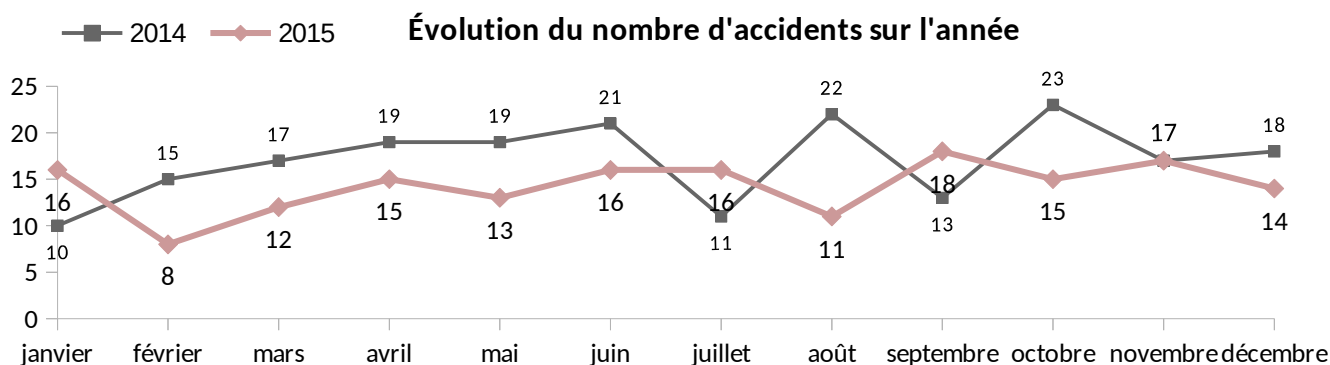
(Sources : ONISR, Observatoire régional de la sécurité routière)



Localisation des accidents mortels en 2015

Une baisse des accidents corporels et des blessés

Dans le même temps, le nombre d'accidents corporels (171) tout comme le nombre de blessés (229) sont en baisse sensible (respectivement -16,6 % et -45 blessés).

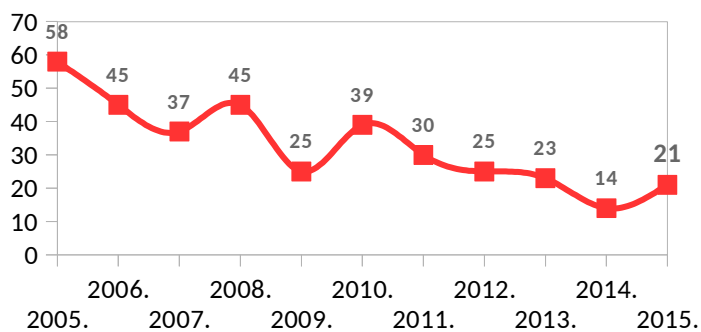


L'évolution en 10 ans

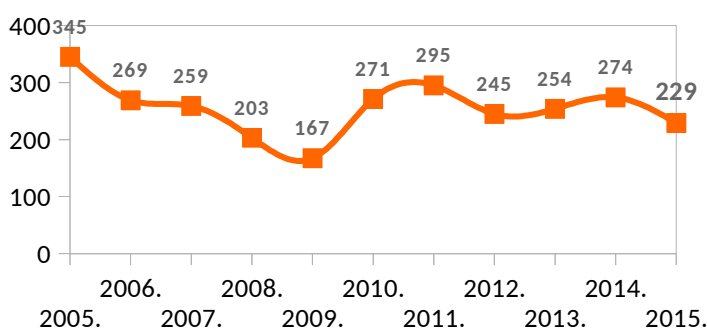
Après quatre années de diminution constante de la mortalité routière en Charente, les chiffres sont repartis à la hausse en 2015, avec 21 tués sur les routes. Dans le même temps, le nombre d'accidents corporels et de blessés ont atteint leur niveau le plus bas depuis 2010.

De ce fait le taux de gravité des accidents (nombre de tués sur 100 accidents) s'élève en Charente à **12 %** (12 morts pour 100 accidents corporels). Cet indice était de 6,8 en 2014 et de 11,6 en 2013.

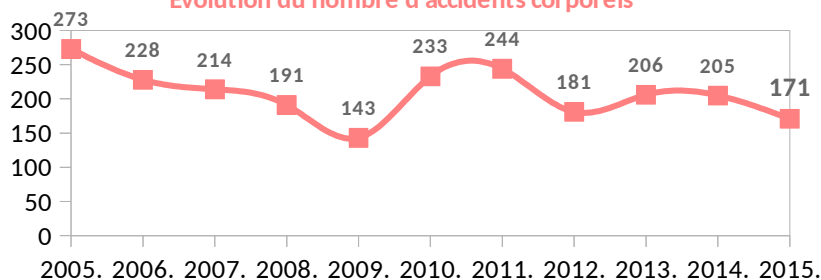
Évolution du nombre de tués



Évolution du nombre de blessés



Évolution du nombre d'accidents corporels

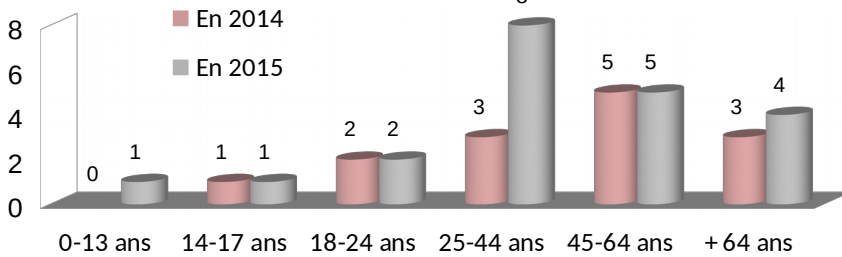


Typologie de la mortalité routière

Les Charentais restent les premières victimes de la route, sur des trajets habituels et de proximité. Ils représentent 17 des 21 victimes, soit 81 %.

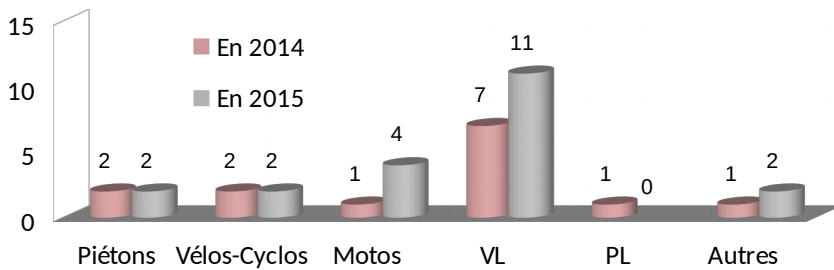
Les victimes sont en majorité des hommes. Trois femmes ont perdu la vie après avoir perdu le contrôle de leur véhicule pour deux d'entre elles et dans un face à face violent, pour la troisième.

Répartition des tués par tranches d'âge



Alors que la mortalité des 18-24 ans et 45-64 ans est restée stable, la classe d'âge des 25-44 ans est la plus affectée avec 8 morts, dont 3 motocyclistes. Les tués de cette classe d'âge représentent 38 % du total. Près de 62 % des victimes ont entre 25 et 64 ans.

Répartition des tués selon la catégorie d'usagers

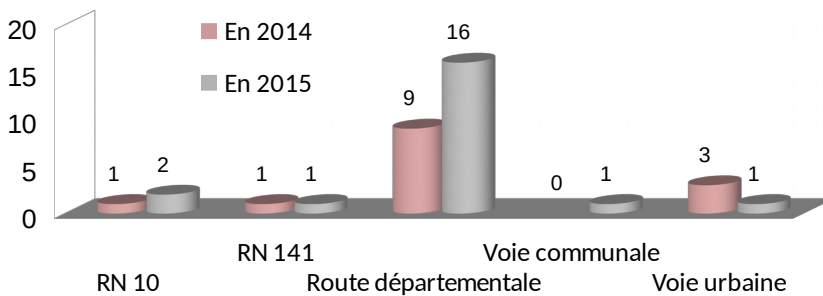


Les conducteurs de voitures de tourisme et leurs passagers constituent plus de la moitié des victimes. 6 de ces 11 conducteurs avaient plus de 50 ans.

Le nombre de victimes parmi les motards repart à la hausse (4 au lieu de 1) ;

Les 2 piétons décédés avaient respectivement 3 et 68 ans.

Répartition des tués par voie de circulation



La répartition des accidents sur le réseau routier du département est globalement similaire à 2014. Les routes départementales concentrent la majorité des accidents corporels et mortels, ce qui est normal dans un département rural. La mortalité sur le réseau national demeure faible (3 tués).

Les causes des accidents mortels

Dans chaque accident mortel c'est l'imprudence et l'inconscience qui sont à l'origine du décès, soit du conducteur, soit de son passager.

Malgré les contrôles annoncés ou non, malgré les messages de prudence, des comportements irresponsables et agissements routiers dangereux continuent d'être relevés.

Les causes liées au conducteur

- consommation alcool et stupéfiants combinés
- consommation d'alcool
- consommation de stupéfiants
- distracteur
- absence de ceinture de sécurité
- port du casque non conforme
- fatigue

5
2
2
1
2
1
1

La forte hausse du nombre d'accidents avec alcool et/ou stupéfiants est particulièrement préoccupante. 9 personnes sont décédées dans des accidents avec alcool et/ou stupéfiants contre 3 en 2014.

La vitesse excessive est présente dans 7 accidents mortels. La vitesse excessive ou inadaptée aux circonstances est une cause déterminante dans la survenue de l'accident et en accroît la gravité.

7
2
1

Les conduites dangereuses

- vitesse
- refus de priorité
- franchissement d'un passage à niveau

Délits routiers et retraits du permis de conduire

PRINCIPAUX DÉLITS CONSTATÉS	2014	2015	Évolution
Délits relatifs aux homicides et blessures involontaires	90	88	↘ 2,22 %
Délits relatifs aux conduites sous l'emprise de l'alcool et de stupéfiants	1178	1283	↗ 8,91 %
Délits relatifs aux comportements routiers	1506	1722	↗ 14,34 %
Délits relatifs aux permis de conduire et règles administratives	1349	1315	↘ 2,52%
Total des infractions constatées	4123	4408	↗ 6,91 %

LIMITATION DU DROIT DE CONDUIRE (art. 224-1 du code de la route)	2014	2015	Évolution
Permis de conduire suspendus	825	853	↗ 3,3 %
Permis invalidés pour solde de points nul	218	245	↗ 12,3 %
<i>Dont jeunes conducteurs</i>	22	84	↗ 281 %

Depuis le début de l'année, les trop nombreuses infractions commises au code de la route en Charente ont entraîné **4408 délits routiers et 853 suspensions de permis de conduire** pour une durée allant jusqu'à 6 mois. De plus, **9 suspensions exceptionnelles ont été prononcées pour une durée d'un an pour récidives aggravées.**

Au cours de cette période, **84 suspensions** ont concerné des **conducteurs en période probatoire (dont 2 pour une durée d'un an)**, c'est-à-dire des conducteurs ayant leur permis depuis moins de trois ans ou moins de deux ans pour ceux qui ont suivi une formation en conduite accompagnée.

Le nombre de retraits de permis pour solde de points nuls, après avoir stagné pendant deux ans, est de nouveau en hausse.

Les conduites sans permis de conduire

	2014	2015	Évolution
Conduites sous l'emprise d'un état alcoolique	841	918	↗ 9,16 %
Conduites sous l'emprise de produits stupéfiants	190	367	↗ 93,16%
Conduites sous l'emprise d'un état alcoolique et de produits stupéfiants	45	67	↗ 48,89 %
Grands excès de vitesse	62	67	↗ 8,06 %

Les addictions

ALCOOL	2014	2015	Évolution
Dépistages réalisés	74663	65219	↘ 12,64 %
Dépistages positifs	1785	1680	↘ 5,88 %
Taux	2,39%	2,57%	
Rétention de permis de conduire pour ce motif	615	586	↘ 4,7 %
STUPÉFIANTS	2014	2015	Évolution
Dépistages réalisés	590	642	↗ 8,8 %
Dépistages positifs	245	450	↗ 83,67 %
Taux	41,50%	70,09%	

La vitesse au cœur des contrôles

	2014	2015	Évolution
PV contrôle	8416		
PV radars automatiques embarqués ou mobiles	23992	32119	↗ 33,87 %
PV radars vitesse automatiques fixes	300560	124027	↘ 58,73 %
PV radars feux-rouges	13750	13660	↘ 0,6 %
Suspension de permis de conduire pour ce motif	126	130	

Pour l'année 2015, **32 119 infractions ont été relevées par les radars automatiques embarqués ou mobiles** (contre 23 992 en 2014). Ce nombre, en augmentation d'un tiers, traduit la forte mobilisation des forces de l'ordre, conformément aux directives du préfet d'une présence accrue sur le terrain, avec des contrôles courts, visibles et mobiles. La mise en service **d'un véhicule nouvelle génération** a par ailleurs contribué à augmenter le nombre de contrôles.

Le nombre d'infractions relevées par les 23 dispositifs de contrôle sanction automatisés s'élève à 124 027 :

41 336 par les 16 radars fixes classiques : les chiffres sont en baisse de 58,73 % par rapport à 2014 du fait de la fin du chantier de la RN10 à hauteur du radar de Maine de Boixe qui avait nécessité la mise en place d'une réduction temporaire de la vitesse à 70 km/h. Malgré l'affichage et les avertissements nombreux, 169 896 automobilistes avaient été « flashés ». Leur nombre est descendu à 11 729 en 2015 ;

81 192 par les 6 radars discriminants (*ce type de radar permet de différencier, les catégories de véhicules, et notamment les poids-lourds, afin de contrôler les limitations de vitesse spécifiques selon la catégorie d'usagers. Il permet aussi d'identifier avec certitude le véhicule en infraction dans le cas où plusieurs apparaissent sur un cliché*) ;

1 499 par le radar tronçon de la RD 1000.

L'essentiel des infractions concerne le réseau routier national, et notamment la RN 10, qui à elle seule, avec ses 6 dispositifs automatiques, enregistre 79 253 infractions dont 42,75 % concernant des véhicules immatriculés hors France.

Le nombre d'infractions constatées sur les radars de feux-rouges baisse globalement de 0,6 %. Cette quasi-stagnation résulte de la conjonction d'une baisse liée à la dépose des radars de l'avenue de la gare à Angoulême et de la hausse constatée sur l'un des équipements de Roumazières-Loubert, qui totalise à lui seul 37 % des infractions.

A noter également que **3 152 des contrevenants, soit près du quart, conduisaient un véhicule immatriculé hors de France.**

Le bilan des radars fixes

• RADARS CLASSIQUES

Voie	Commune	2014	2015	dont étrangers	Trafic moyen journalier
RN 10	La Couronne (sens sud-nord)	2 961	2 901	894	44 566
	Maine-de-Boixe	169 896	11 729	3 939	20 709
	Saint-Yrieix (sens nord-sud)	10 885	3 115	119	13 687
RN 141	Gensac-la-Pallue	314	119	1	18 230
	Saint-Saturnin (jusqu'au 11/02)	3 483	157	4	13 687
	Saint-Yrieix Les Planes	4 181	10 292	3 272	43 559
RD 731	Angeac-Champagne	551	347	10	4 441
RD 731	Barret (déposé le 4 août 2014)	787			
RD 948	Chabrac (devient à double sens le 10 mars 2016)	809	760	78	4 309
RD 674	Chalais	46	53	4	2 522
RD 939	Dirac	352	102	23	6 353
RD 951	Saint-Laurent-de-Céris	1 072	919	660	4 297
RD 939	Sonneville (sens est-ouest)	2 930	3 823	383	2 959
RD 939	Sonneville (sens ouest-est)	3 906	4 836	482	2 959
RD 737	Vouharte	558	363	25	1 114
Agglo.	Angoulême (voie de l'Europe)	167	269	8	14 300
	Angoulême (bd de Bigorre)	3 225	1 551	117	22 878
	TOTAL	206 123	41 336	10 019	

• RADARS DISCRIMINANTS

Voie	Commune	2014	2015	dont étrangers	Trafic moyen journalier
RN 10	La Couronne (sens nord-sud)	12 169	14 329	9 579	44 566
	Saint-Yrieix (sens sud-nord)	11 610	8 520	5 109	43 559
	Villegats	43 637	38 659	14 244	20 709
RN 141	Saint Saturnin (mis en service le 12/02)	-----	1 406	82	13 687
	Suaux	13 745	11 217	9 601	10 033
RD 951	Lessac	11 571	7 061	5 375	4 223
	TOTAL	92 732	81 192	43 990	

• RADARS TRONÇON

Voie	Commune	2014	2015	dont étrangers	Trafic moyen journalier
RD 1000	Soyaux-Dirac-Puymoyen	1705	1499	45	14926

Ce dispositif n'a pas relevé d'inractions du 30/08 au 5/10

(Sources : Direction départementale des territoires)

Le franchisement des feux rouges

Commune	Localisation	2014	2015	dont étrangers
Angoulême	rues de Bordeaux / de Saintes	1339	914	22
	rues de Périgueux / René Chabasse (O)	638	673	21
	rues de Périgueux / René Chabasse (E) <i>non actif entre le 1^{er} juillet 2012 et le 4 juin 2014</i>	226	380	15
	rues de Basseau / de Varsovie	367	309	9
	rues Jules Ferry / Saint-Martin	186	170	1
	rues de Montbron / Jean Marchais	51	135	0
	<i>radar non actif entre les 22/06/2013 et 24/07/2014</i>			
	av de Lattre de Tassigny (SO) <i>déposé le 24 /03/2015</i>	652	126	0
	av de Lattre de Tassigny (NE) <i>déposé le 24 mars 2015</i>	875	88	1
- 1 539		4 334	2 795	
Châteaubernard	rues de Barbezieux / accès RN 141 (S)	505	315	27
	rues de Barbezieux / accès RN 141 (N)	296	299	15
	rues de la Doue / de Segonzac (NO)	245	187	9
	rues de la Doue / de Segonzac (SE)	100	96	11
- 249		1 146	897	
Cognac	bd Oscar Planat / rue basse Saint-Martin	205	262	6
+ 57		205	262	
Gond-Pontouvre	route de Paris / rue de l'Isle d'Espagnac	739	784	22
	rues des fours à chaux / du Treuil	163	202	6
	route de Vars / rue de Petit Vouillac (S)	116	96	3
	route de Vars / rue de Petit Vouillac (N)	50	28	2
+ 42		1 068	1 110	
La Rochefoucauld	RN 141 / RD 6	301	341	40
	RN 141 / RD 60 (O)	327	323	21
	RN 141 / RD 13 (O)	308	295	20
	RN 141 / RD 13 (E)	235	213	20
	RN 141 / RD 60 (E)	221	163	12
-57		1 392	1 335	
Roumazières-Loubert	RN 141 / RD 161 (O)	1 431	5 063	2 153
	RN 141 / RD 161 (E)	3 397	1 940	714
+2 175		4 828	7 003	
Ruelle	bd Roger Salengro / rue Jean Jaurès	777	258	2
- 519		777	258	
TOTAL		13 750	13 660	3 152

• LES RADARS PÉDAGOGIQUES

Commune	Localisation	Mise en service
Angoulême	voie de l'Europe	23 septembre 2014
	rue de Montmoreau (1)	19 décembre 2014
	rue de Périgueux	18 février 2015
Dir A	RN 141 « Fléac »	5 décembre 2014
	Radar de chantier	7 novembre 2014
Fléac	RN 141	5 décembre 2014
St-Genis-d'Hiersac	RD 11 « basse »	9 janvier 2015
Cognac	RD 24	3 juin 2015
	RD 732	3 juin 2015
Vars	« Le Portal »	13 avril 2015
Montboyer	RD 674	6 juin 2015
Voeuil et Giget	RD 41	18 juin 2015
Ars	RD 147	24 juin 2015
Nieuil	RN 141	2 juillet 2015
Triac-Lautrait	RD 90	6 juillet 2015
Verdille	RD 739	28 juillet 2015
Nanteuil-en-Vallée	RD 740	8 octobre 2015

La vitesse excessive ou inadaptée aux circonstances étant la cause ou l'une des causes de nombreux accidents mortels, **les radars pédagogiques constituent un moyen de prévention efficace dans la lutte contre l'insécurité routière** : ces équipements de terrain à vocation pédagogique complètent les radars sanctions existant dans le département. À la suite du remplacement de ceux jusqu'alors installés en amont des radars fixes par des panneaux d'annonces, **12 d'entre eux ont été redéployés en 2015**.

Les communes ayant déjà bénéficié de ce redéploiement ont constaté *in situ* les effets positifs de ces appareils sur le comportement des conducteurs, c'est-à-dire la baisse de la vitesse moyenne.

Des opérations de contrôle vitesse ont été menées en aval de ces équipements afin de s'assurer que leur implantation avait bien été suivie d'effet sur le comportement des usagers.

• LES PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES (P.M.V)

Des panneaux à messages variables (P.M.V.) ont été installés sur les routes nationales par la Direction interdépartementale des routes Atlantique (D.I.R.A.), notamment à la périphérie d'Angoulême. Ces panneaux diffusent des messages d'information et de prévention qui **contribuent à une meilleure sécurité des usagers**.

Voie	Commune	Mise en service
RN 10	Reignac (N/S)	octobre 2011
	Chevanceaux (S/N)	octobre 2011
	La Couronne (S/N)	19 décembre 2014
	Champniers (N/S)	19 février 2015
RN 141	St Yrieix (S/N)*	courant 2016
	Ruelle sur Touvre (E/O)	19 décembre 2014

*Au début de l'année 2016, 4 nouveaux panneaux seront implantés le long de la RN10, dont un en Charente, à la hauteur du plan d'eau de la commune de Saint-Yrieix. Par ailleurs, de nouveaux capteurs ont été intégrés dans la chaussée de la rocade ouest d'Angoulême afin d'accroître et d'améliorer la connaissance des trafics qui y circulent, laissant imaginer à moyen terme la mise en place de stratégies de gestion du trafic plus élaborées.

Les contrôles routiers

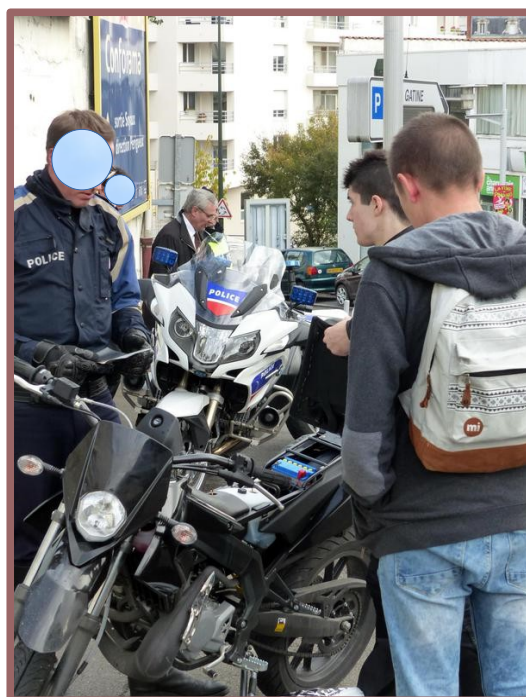
Dans le cadre du renforcement de la lutte contre l'insécurité routière, les forces de l'ordre se sont mobilisées tout au long de l'année pour procéder à de nombreux contrôles sur l'ensemble des routes du département.

Au-delà des actions de prévention et de dissuasion, les contrôles ont pour objet de sanctionner les comportements dangereux et ciblent donc les principales fautes comportementales : la vitesse excessive, l'alcool au volant, l'usage du téléphone au volant, le non port de la ceinture de sécurité, etc.

L'objectif est d'assurer une présence visible et dissuasive des forces de l'ordre en portant l'effort sur la répression des comportements dangereux et générateurs d'accidents.

Des opérations ciblées, notamment au bénéfice des jeunes : ainsi, des opérations de contrôle des deux-roues, en plein cœur d'Angoulême et de Cognac ont sensibilisé la population aux dangers de la circulation.

Des contrôles d'alcoolémie à la sortie des discothèques ont été menés dans le cadre des deux mesures fortes en vigueur dès le 1^{er} juillet : le passage de 0,5 g/l à 0,2 g/l du seuil d'alcoolémie légale chez les conducteurs novices et l'interdiction de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre du son, aussi bien en voiture, à moto qu'à vélo.



Une vaste opération de contrôle coordonnée, visant notamment les poids-lourds, s'est déroulée le 13 mai 2015, mobilisant 160 agents de 9 services de l'État tout au long de la journée. Sous l'autorité directe du préfet et du procureur de la République, chaque service a mené des contrôles (54 points fixes dont 11 contrôles inter services et 11 secteurs à contrôle mobile) sur l'ensemble du réseau routier du département. Cette opération a permis aux différents services, chacun dans son domaine de compétences, de relever un éventail assez large d'infractions au code de la route (262) et de manquements à la réglementation des transports (39).



Opération de contrôle routier sur la RN 10 avec l'appui aérien de la Direction zonale de la PAF

Les réunions thématiques

À plusieurs reprises au cours de l'année, des professionnels ont été réunis autour de la thématique de la sécurité routière, afin de les sensibiliser à leurs responsabilités.

Une action régionale de prévention du risque routier dans le monde agricole a été organisée avec la MSA (26 mars)

Les actions de prévention

L'accent a été mis tout au long de l'année 2015 sur les actions de prévention, tant auprès du grand public que des publics spécialisés, qui s'inscrivent dans le « plan départemental d'actions de sécurité routière » (P.D.A.S.R.).

- **Actions de sensibilisation aux dangers de l'alcool et des stupéfiants**

À l'occasion des événements festifs, la préfecture de la Charente et ses partenaires -Festi-Santé du Centre Information Jeunesse, I.D.S.R - ont animé des stands, dans le but de sensibiliser le public au danger de l'alcool au volant, rappeler les règles de sécurité routière notamment grâce à des simulateurs de conduite deux et quatre-roues.

En 2015, ce fut le cas pour le Tour cycliste Poitou-Charentes, la foire exposition de Ruffec, le festival de *Musiques Métisses* et le *Circuit des Remparts* à Angoulême, le festival *Blues passion* de Cognac, le Festival de Confolens, la foire exposition de Gensac-la-Pallue.

De même, des actions de sensibilisation aux conduites à risques ont été menées auprès des noctambules avec la Ville d'Angoulême, au mois de septembre.



- **Autres actions**

Des actions grand public ont été menées à l'initiative de multiples partenaires, accompagnés par la mission sécurité routière au sein du cabinet du préfet. les **Rencontres de la sécurité** ont été l'occasion pour l'ensemble des partenaires d'expliquer et de sensibiliser aux risques de la route.

Des « soirées code de la route » ont été organisées par des auto-écoles partenaires. Celle de Cognac, le 3 décembre, a réuni 260 participants.

- **Actions spécifiques vers les plus de 65 ans**

Le risque pour les plus de 65 ans d'être tué sur la route est deux fois supérieur à la moyenne de la population, le plus souvent sur des trajets courts. Ils font l'objet d'actions, animations, journées de sécurité routière, tout au long de l'année, comme la journée seniors ou encore l'action sécurité routière pour les seniors en milieu rural.



Les actions en milieu scolaire

Le public scolaire, malgré son âge, est un sujet d'investissement. Les élèves d'aujourd'hui seront conducteurs demain et ils sont à un âge où l'on retient mieux les messages. Par ailleurs, ils représentent un relais important vers leurs parents qu'ils peuvent encourager à la prudence.

Près de **130 actions** ont été menées en partenariat avec l'Éducation nationale par les intervenants départementaux de sécurité routière (I.D.S.R.), la gendarmerie et la police nationale, dans les établissements du département, sous forme :

- d'ateliers thématiques

- **de journées de sensibilisation** sur les dangers des conduites addictives organisées dans une dizaine de collèges et lycées

- **de contrôles pédagogiques aux abords des établissements** : la rentrée scolaire a été l'occasion de rappeler aux enfants mais aussi à leurs parents les règles de bonne conduite et du partage de la route à adopter sur le chemin de l'école et aux abords des établissements scolaires.

- dans le cadre des Rencontres de la sécurité, organisées entre le 7 et 10 octobre 2015, une cinquantaine d'actions consacrées à la sécurité routière ont été menées dans les établissements scolaires au cours de la semaine.

Le soutien aux initiatives en milieu scolaire

De nombreuses actions de sensibilisation ont été financées et accompagnées dans le milieu éducatif, de la maternelle au milieu étudiant :

- le spectacle pédagogique de marionnettes « **Trottiner en toute liberté sans se faire écrabouiller** » à destination des plus petits, a été présenté à 8 reprises par la Compagnie théâtrale Poc Poc aux écoles maternelles et cours préparatoires . Le spectacle a été financé à hauteur de 5 400 € par la préfecture.

- le dispositif « **Label Vie** » a permis de financer 9 projets en matière de sécurité routière portés par des jeunes au sein de leur établissement scolaire pour un total de 5 800 €. Y ont participé des collégiens et lycéens d'Angoulême, de Châteauneuf, de Cognac, de Segonzac et de Rouillac.

- les représentations du spectacle « Cocktail à gogo » de Réactif théâtre sur le thème des conduites addictives et de la poly-consommation pour les jeunes se sont poursuivies en 2015, dans les lycées professionnels de la région Poitou-Charentes dont 10, charentais. La préfecture de la Charente a contribué à hauteur de 4 000 €.

